

Banques éthiques : choisissez de ne plus financer les "énergies du passé" !

Hier, une cinquantaine de chefs d'Etat se sont réunis au One Planet Summit afin de mobiliser la finance mondiale pour lutter contre le changement climatique. L'occasion de faire le point sur les pratiques de nos banques : entre paradis fiscaux, usages abusifs de frais sur personnes à découvert et financement des énergies fossiles, comment bien choisir sa banque ?

Du fric, du fric, du fric



Le monde de la finance... Placements opaques, montages financiers illisibles et *Panama Papers*, l'actualité de nos banques ressemble plus souvent au scénario du prochain film à succès qu'à l'image d'une institution en laquelle on peut avoir confiance.

Dans leur rapport de mars 2017 "*Banques en exil : comment les grandes banques européennes profitent des paradis fiscaux*",

l'ONG Oxfam et le réseau Fair Finance Guide International livrent une analyse précise des activités des 20 plus grandes banques de l'Union européenne. Ce rapport montre notamment qu'elles déclarent 1 euro sur 4 de leurs bénéfices dans les paradis fiscaux, soit un total de 25 milliards d'euros pour l'année 2015.

Un montant complètement incohérent avec la réalité de ces territoires qui ne représentent que 5 % du PIB et 1 % de la population au monde. Ces stratagèmes permettent aux banques d'échapper à l'impôt dans leurs pays d'origine.

En France, les cinq plus grandes banques françaises – BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole, Crédit Mutuel – CIC et Société Générale – ont déclaré 5,5 milliards d'euros de bénéfices dans les paradis fiscaux en 2015. BNP Paribas et Société Générale sont les plus gros consommateurs français des paradis fiscaux en déclarant respectivement 3,2 milliards d'euros et 1,3 milliards d'euros.

BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole et Société Générale sont d'ailleurs toutes les quatre présentes aux îles Caïmans.

Elles y réalisent 174 millions d'euros de bénéfices bien qu'elles n'y emploient personne... BNP Paribas est en tête, avec 134 millions d'euros de bénéfices générés, sans employés, **et sans payer un seul euro d'impôt.**

Et quand les bénéfices générés dans les paradis fiscaux ne suffisent pas, nos banques se rattrapent en facturant les frais de découvert de leurs clients (alias : nous) à des prix exorbitants, comme l'a révélé **une enquête de 60 millions de consommateurs.** **Les commissions pour incidents aux paiements rapportent ainsi 6,5 milliards d'euros par an** aux banques françaises !

Osons Causer explique très bien cette situation indécente :



Essayez de regarder cette vidéo sur www.youtube.com

<https://www.youtube.com/watch?v=vHDXPvZbtYA>

Crédit : **Osons Causer**

Laissez-moi votre argent, tout va bien se passer

Mais alors, que font nos banques de tout notre argent ? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, nos dépôts et placements ne restent pas dans un coffre de banque.

Ils financent des activités économiques ayant un impact environnemental et social parfois désastreux.

"Toi tu fais attention à éteindre la lumière derrière toi et à trier tes déchets ? Ta banque, elle, investit dans une des pires industries pour le climat." Vincent Verzat

En 10 ans, **plus de 30 milliards d'euros** ont été investis par les banques françaises dans le secteur du charbon. Une réalité très éloignée des discours rassurants et altruistes de nos établissements bancaires.

"Crédit Agricole, BNP Paribas et la Société générale font partie des 15 premiers financeurs du charbon au niveau international. Leur responsabilité dans le réchauffement

climatique est très importante." constate Lucie Pinson, chargée de campagne Finance privée au sein de l'association Les Amis de la Terre.



Essayez de regarder cette vidéo sur www.youtube.com

<https://www.youtube.com/watch?v=4XItPakULDo>

Votre argent au service du climat ? Le greenwashing de Votre Banque ! Source : Chaîne YouTube AmisdelaTerreFrance

Et même si nos établissements bancaires commencent enfin à prendre conscience des demandes citoyennes, les mesures prises restent loin des objectifs demandés par les ONG. Alors que BNP Paribas, suite à une importante mobilisation citoyenne, a exclu tous les projets de production, transport et exportation liés au secteur du gaz de schiste ; Crédit Agricole, lui, ne prend des mesures que sur les projets de sables bitumineux, de pétroles et gaz de schiste, se laissant ainsi la possibilité de soutenir les nouveaux projets de pipelines prévus outre-Atlantique dont le Keystone XL (relancé par Trump à son arrivée au pouvoir).

Notre argent, notre responsabilité : choisir une banque éthique

Comment donc "blanchir son argent" et s'assurer qu'il ne participe pas au financement d'entreprises polluantes et non-respectueuse des droits de l'Homme ? L'équipe de "Partager c'est Sympa", nous donne quelques clés dans cette vidéo :



Essayez de regarder cette vidéo sur www.youtube.com

<https://www.youtube.com/watch?v=DFp5cXhustQ>

Crédit : Partager c'est sympa

Il invite tout le monde à interroger son conseiller bancaire sur les investissements de sa banque. Comme

"Quel est le pourcentage de l'argent que je vous confie qui est investi dans l'armement ?"

ou

"Est-il possible de choisir où pourrait aller mon argent ?"

A cette deuxième question, la réponse de son conseiller est sans équivoque :

"ça n'a jamais été le cas, et ça ne sera pas le cas."

En France, deux structures redonnent de l'espoir aux particuliers qui veulent choisir une banque éthique : le Crédit coopératif et la Nef.

□ Première banque de financement de l'économie sociale et solidaire (ESS), le Crédit coopératif a plus de 320 000 clients et 44 500 sociétaires.

□ Coopérative financière fondée en 1988, la Nef regroupe près de 36 000 sociétaires. Pour l'instant, elle gère les comptes chèques et les livrets d'épargne grâce à un partenariat avec le Crédit coopératif. Depuis avril 2015, elle a le droit d'ouvrir des livrets d'épargne et des comptes à vue pour les clients professionnels. Elle a comme objectif de proposer des comptes courants aux particuliers d'ici 2018.

Au-delà de ce partenariat économique, le point commun des deux structures est leur volonté de créer une finance solidaire, d'utilité publique, transparente et écologique. Les établissements excluent donc de facto tout financement dans les énergies fossiles ou opérations de spéculation sur les matières premières. Ainsi, en 2014, la Nef a versé 1,6 million d'euros de prêts pour l'agriculture biologique et biodynamique, et 620 000 euros pour l'habitat écologique.

A savoir, le Crédit coopératif a dû s'adosser, en 2002, à la BPCE afin de lui permettre de se refinancer au même taux que le grand groupe bancaire. Le Crédit coopératif est donc devenu l'une des maisons mères de BPCE et détient 1% de son capital.

Cette situation est due à la loi française de 1984 sur la banque universelle qui calcule les coûts de refinancement des banques en fonction de leur taille : plus elles sont petites, plus les coûts sont élevés. Adossé aux réserves de la BCPE, le Crédit coopératif est considéré par l'Etat comme un acteur plus solide sur les marchés et peut ainsi profiter de taux plus bas. Le Crédit coopératif précise :

"Nous sommes entrés dans le groupe des Banques populaires pour profiter des mêmes taux de refinancement. Mais sur la base d'un protocole qui préserve l'autonomie du Crédit coopératif." (source)

La façon la plus efficace de rester maître de son argent est donc de placer directement son épargne dans des entreprises sociales et solidaires que l'on souhaite soutenir.

Terre de Liens affecte ainsi les fonds placés à l'achat de terres et de fermes pour y installer de jeunes producteurs en bio ayant fait le choix d'une agriculture de proximité et de la vente en circuits courts.

Ces placements aident de façon très concrète à redynamiser les campagnes. Un calculateur créé par Amis de la Terre permet également de mesurer votre impact sur le climat et d'améliorer vos choix financiers "pour épargner... en épargnant la planète." : <http://www.epargneclimat.com/accueil>

Pour en savoir plus,

vous pouvez consulter le guide "[Comment choisir ma banque](#)"

et [le site finance responsable](#) créés par les Amis de la Terre qui explique l'utilisation faite de votre argent, et vous donne les moyens de faire pression sur les acteurs financiers pour qu'ils améliorent leurs pratiques.

